

# QUE FAIRE SI MON VÉHICULE EST EN PANNE ?



## Mon véhicule est-il roulant ?

OUI

NON

Je l'amène de préférence chez mon garage vendeur s'il se situe à proximité, sinon chez le garage de mon choix.

J'appelle l'assistance pour organiser le dépannage au 04 26 73 79 57.

• Ai-je besoin d'un véhicule de remplacement ?

• Ai-je besoin d'un véhicule de remplacement ?

OUI

OUI

NON

NON

• Est-ce prévu dans mon contrat ?  
(cf. conditions générales et particulières)

• Est-ce prévu dans mon contrat ?  
(cf. conditions générales et particulières)

NON

NON

OUI,  
en heures ouvrées\*

OUI,  
hors heures ouvrées\*

OUI

Je demande un véhicule de remplacement à Garantie M.

Je demande un véhicule de remplacement à l'assistance.

04 26 73 79 57

04 26 73 79 57

J'indique au garage avoir un contrat Garantie M et il se connectera sur [garantiem.fr](http://garantiem.fr)

Je signe un Ordre de Réparation et je fournis carte grise et factures d'entretien au garage.

Le garage déclare le sinistre auprès de Garantie M.

## Le sinistre est-il couvert par mon contrat de garantie?

Aucun frais ne m'incombe, Garantie M règle le garage.

OUI,  
à 100%

NON

Les frais restants sont à ma charge.

Les frais restants sont à ma charge, je les règle au garage.

OUI,  
partiellement

\* heures ouvrées = Lu-Je de 9h à 12h et de 14h à 18h ;  
Ve de 9h à 12h et de 14h à 17h

